

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 86 (2014)

Heft: 2

Artikel: Apprendre la coopérative

Autor: Borcard, Vincent

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-513991>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Apprendre la coopérative

La première saison des cours de l'ARMOUP connaît un succès réjouissant. Ils étaient une quarantaine à suivre le mercredi 7 mai dernier une journée consacrée à la gestion financière et à la tenue de la comptabilité d'une coopérative, l'un des six modules au programme de la session 2013-2014.

Le nombre est là, la qualité certainement, la diversité aussi. Dans les rangées, le président de coopérative côtoie l'employé administratif, le chef des travaux, et la collaboratrice au bénéfice d'un CFC tout neuf. Certaines coopératives envoient même des délégations – jusqu'à 4 personnes! L'intérêt croissant pour les solutions proposées par le logement coopératif n'est plus à démontrer. Mais il a tout de même été confirmé par la présence de collaborateurs de banque, et d'employés d'administrations communales.

Approchés lors de leurs quelques moments de pause, tous ont confirmé que la formation proposée répondait à un besoin, tant les spécificités des coopératives n'étaient

pas enseignées ailleurs. Ils étaient là pour acquérir de précieux outils de travail, mais aussi pour mieux comprendre le fonctionnement, la philosophie de la coopérative d'habitation: «Sur ce point, j'ai réalisé que mes connaissances étaient parfois nébuleuses!», a témoigné une participante. L'intérêt des journées de cours, c'est aussi la possibilité des expériences avec des collaborateurs d'autres coopératives. Pour certains, la possibilité de nouer des contacts n'était d'ailleurs pas la dernière vertu du programme. Témoignages. (Voir aussi vidéos sur www.armoup.ch)

Vincent Borcard



Yannick Stauffer

Service économique de la Ville de La Chaux-de-Fonds



«Je représente la Ville dans les conseils d'administration de plusieurs coopératives, nous sommes aussi en train d'en construire une avec l'aide du canton, et nous projetons de transformer en coopératives des immeubles à rénover. Je suis juriste et économiste de formation, mais il me manque les bases spécifiques. C'est pourquoi j'ai décidé de venir suivre ce cours, qui va me permettre d'acquérir l'information nécessaire au montage et à la gestion d'une coopérative! C'est aussi l'occasion d'échanger avec des collègues de Neuchâtel, nous sommes aussi intéressés par l'expérience des grandes coopératives vaudoises.»

Morgane Metz, secrétaire

SCH Porrentruy



«Je viens de terminer ma formation d'employée de commerce. Comme je dois gérer plusieurs immeubles sur Porrentruy, mon patron m'a inscrite pour me permettre de perfectionner mes connaissances professionnelles. Je cherche notamment à progresser dans le domaine de la comptabilité. J'apprends aussi en discutant avec les autres participants.»

Daniel Rohrbach

Président de la SCH de Renens



«Je ne suis président que depuis 2 ans et demi, j'ai ressenti le besoin d'améliorer mes connaissances, dans tous les domaines. Je viens de la construction, j'ai de bonnes notions financières, via une expérience dans la commission des finances du Conseil communal, j'ai moins l'expérience des questions juridiques. On aborde ici le droit davantage sur les bases fédérales, pas assez à mon sens le droit vaudois et ses spécificités, ce que j'apprécierais. Mais je sais que les participants viennent de toute la Suisse romande.»

Frédéric Rossmann

Président de la SCH Equilibre



«Notre coopérative grandit beaucoup. Pour la réalisation de notre premier immeuble, nous avons appris sur le tas, en faisant parfois des erreurs. Nous allons bientôt passablement croître, et j'éprouve le besoin d'avoir une bonne vue d'ensemble des problèmes qui peuvent se poser. La gestion d'une coopérative n'est pas mon métier, nous aurons toujours besoin d'aide de tiers mais la mise à disposition d'une formation concrète, spécifique est une opportunité. Ces cours donnent aussi de bonnes occasions de réseauter.»

Loïc Ecoffey

Conseil assistant, BAS



«Je suis assistant à la Banque Alternative dans ce qui a trait au conseil et au crédit. La banque est souvent au contact de coopératives, il y a beaucoup de projets notamment à Lausanne et Genève, mais aussi à Neuchâtel. Employé depuis peu, j'ai voulu suivre ce cours pour mieux maîtriser ce domaine coopératif et ses spécificités légales, fiscales et comptables afin de pouvoir mieux répondre aux questions et aider les coopératives en gestation qui s'adressent à nous. Le cours avait déjà démarré quand j'ai appris son existence, j'ai donc commencé avec ce module financier. Je suis très satisfait, notamment des intervenants qui peuvent pour moi devenir des contacts intéressants.»

Fabienne Hirt

Service technique



SCH Les Rocailles, Neuchâtel. «Je travaille au quotidien dans des domaines techniques. Le cours me permet d'acquérir des connaissances dans lesquelles les particularités de la coopérative sont plus marquées, typiquement les bases juridiques, ou des questions relatives aux décomptes de charge. Même si cela ne rentre pas immédiatement dans mes attributions, cela me permet de mieux répondre aux questions que peuvent me poser des coopérateurs, par exemple dans le cadre de travaux de rénovation. Et il est aussi bien de comprendre le fonctionnement d'une coopérative en général.»